

RCS : LYON
Code greffe : 6901

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de LYON atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1976 B 00371
Numéro SIREN : 998 823 504
Nom ou dénomination : ADECCO FRANCE

Ce dépôt a été enregistré le 29/07/2022 sous le numéro de dépôt B2022/031519

Copie certifiée conforme

Gérald Jasmin

Désignation de l'entreprise : SAS ADECCO FRANCE		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 24.00					
Adresse de l'entreprise 2 RUE HENRI LEGAY 69100 VILLEURBANNE		Durée de l'exercice précédent* 24.00					
Numéro SIRET* 9 9 8 8 2 3 5 0 4 3 1 7 8 2			Néant <input type="checkbox"/> *				
		Exercice N clos le, 31122021	N-1 31122020				
		Brut 1	Amortissements, provisions 2				
		Net 3	Net 4				
Capital souscrit non appelé (I) AA							
ACTIF IMMOBILISÉ*	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement * AB	AC				
		Frais de développement * CX	CQ				
		Concessions, brevets et droits similaires AF	AG	85111697.15	80960045.47	4 151 651.68	2 775 736.41
		Fonds commercial (1) AH	AI	290975086.70	175127857.32	115847229.38	115786249.77
		Autres immobilisations incorporelles AJ	AK	1 634 399.62		1 634 399.62	4 728 440.94
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles AL	AM					
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains AN	AO		123 492.85	143 387.45	
		Constructions AP	AQ	953 930.40	953 930.40		
		Installations techniques, matériel et outillage industriels AR	AS				
		Autres immobilisations corporelles AT	AU	48618624.22	34499099.76	14119524.46	14977462.16
		Immobilisations en cours AV	AW	120 788.11		120 788.11	349 879.85
	Avances et acomptes AX	AY					
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence CS	CT				
		Autres participations CU	CV	236848483.60	11 122 000.00	225726483.60	210726483.60
		Créances rattachées à des participations BB	BC				
		Autres titres immobilisés BD	BE				
		Prêts BF	BG	45595509.85		45595509.85	36884553.53
Autres immobilisations financières* BH	BI	28531451.11	48 493.84	28482957.27	28593768.15		
TOTAL (II) BJ		BK	302711426.79	435802036.82	414965961.86		
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements BL	BM				
		En cours de production de biens BN	BO				
		En cours de production de services BP	BQ				
		Produits intermédiaires et finis BR	BS				
		Marchandises BT	BU				
	Avances et acomptes versés sur commandes BV	BW	634 695.65		634 695.65	1 191 263.74	
	CRÉANCES	Clients et comptes rattachés (3)* BX	BY	864361119.13	15801762.94	848559356.19	835207936.37
		Autres créances (3) BZ	CA	1117450700.39	2 571 347.87	1114879352.52	1002544531.31
	DIVERS	Capital souscrit et appelé, non versé CB	CC				
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :) CD	CE				
Disponibilités CF		CG	789 432.98		789 432.98	738 999.71	
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3)* CH	CI	1 056 927.73		1 056 927.73	1 012 633.85	
	TOTAL (III) CJ	CK	1984292875.88	18373110.81	1965919765.07	1840695364.98	
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV) CW						
	Primes de remboursement des obligations (V) CM						
	Ecart de conversion actif* (VI) CN						
TOTAL GÉNÉRAL (I à VI) CO		1A	2722806339.49	321084537.60	2401721801.89	2255661326.84	
Renvois : (1) Dont droit au bail :	1 298 338.41	(2) part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :	CP	(3) Part à plus d'un an	CR		
Clause de réserve de propriété : *	Immobilisations :	Stocks :		Créances :			

Désignation de l'entreprise <u>SAS ADECCO FRANCE</u>			Néant <input type="checkbox"/> *	
			Exercice N	Exercice N - 1
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 89 471 753.50)	DA	89 471 753.50	89 471 753.50
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB	86 840 877.80	86 840 877.80
	Écarts de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence <input type="checkbox"/> EK)	DC		
	Réserve légale (3)	DD	8 947 176.33	8 947 176.33
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours <input type="checkbox"/> B1)	DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* <input type="checkbox"/> EJ)	DG		
	Report à nouveau	DH	978309455.91	949529791.95
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	105809366.95	28779663.96
	Subventions d'investissement	DJ		
	Provisions réglementées *	DK		
	TOTAL (I)	DL	1269378630.49	1163569263.54
	Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM	
Avances conditionnées		DN		
TOTAL (II)		DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP	60746820.83	70169452.34
	Provisions pour charges	DQ	2 551 361.75	5 412 588.10
	TOTAL (III)	DR	63298182.58	75582040.44
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS		
	Autres emprunts obligataires	DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	10814876.47	11391696.46
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs <input type="checkbox"/> EI)	DV		42 674.60
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	49215134.48	53430812.12
	Dettes fiscales et sociales	DY	755708103.30	739000185.91
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ	5 961 793.52	9 073 018.06
	Autres dettes	EA	246528793.65	203016953.51
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB	816 287.40	554 682.20
TOTAL (IV)	EC	1069044988.82	1016510022.86	
Écarts de conversion passif*	(V)	ED		
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	2401721801.89	2255661326.84	
RENOVOIS	(1) Écart de réévaluation incorporé au capital	IB		
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Écart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	IC		
		ID		
		IE		
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF		
(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	1069044988.82	1016510022.86	
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH		11391696.46	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SAS ADECCO FRANCE							Néant <input type="checkbox"/> *		
			Exercice N				Exercice (N - 1)		
			France		Exportations et livraisons intracommunautaires	Total			
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*		FA	FB	FC				
	Production vendue	biens *	FD	FE	FF				
		services *	FG	4406938240.26	FH	4 426 623.74	FI	4 411 364 864.00	3869621271.58
	Chiffres d'affaires nets *		FJ	4406938240.26	FK	4 426 623.74	FL	4 411 364 864.00	3869621271.58
	Production stockée*				FM				
	Production immobilisée*				FN				
	Subventions d'exploitation				FO	5 311 552.90		1 983 952.41	
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges* (9)				FP	49322372.96		45520908.49	
	Autres produits (1) (11)				FQ	5 567 201.45		5 493 873.62	
	Total des produits d'exploitation (2) (I)				FR	4471565991.31		3922620006.10	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*				FS				
	Variation de stock (marchandises)*				FT				
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*				FU				
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*				FV				
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*				FW	336683313.46		301596698.63	
	Impôts, taxes et versements assimilés*				FX	122250097.02		141777637.69	
	Salaires et traitements*				FY	2963827199.48		2664117266.47	
	Charges sociales (10)				FZ	808180012.58		657807854.49	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations	- dotations aux amortissements*			GA	9 566 499.78		10343986.73
			- dotations aux provisions*			GB			1 103 500.00
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*				GC	585 492.70		19137282.97
	Pour risques et charges : dotations aux provisions				GD	15451306.97		17735627.67	
	Autres charges (12)				GE	84066155.78		74340684.48	
Total des charges d'exploitation (4) (II)				GF	4340610077.77		3887960539.13		
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)				GG	130955913.54		34659466.97		
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée*			(III)	GH				
	Perte supportée ou bénéfice transféré*			(IV)	GI				
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)				GJ				
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)				GK				
	Autres intérêts et produits assimilés (5)				GL	2 981 370.15		408 903.23	
	Reprises sur provisions et transferts de charges				GM	100 790.42		607 309.62	
	Différences positives de change				GN				
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				GO				
Total des produits financiers (V)				GP	3 082 160.57		1 016 212.85		
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*				GQ	17 219.32		7 903.90	
	Intérêts et charges assimilées (6)				GR	3 454 723.70		649 772.44	
	Différences négatives de change				GS	(4.48)		0.01	
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				GT				
Total des charges financières (VI)				GU	3 471 938.54		657 676.35		
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)				GV	(389 777.97)		358 536.50		
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)				GW	130566135.57		35018003.47		

(RENVOIS : voir tableau n° 2053) * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise SAS ADECCO FRANCE			Néant <input type="checkbox"/> *			
			Exercice N	Exercice N - 1		
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion		HA	2 736 780.14	5 947 593.30	
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *		HB	112 751.70	57 970.00	
	Reprises sur provisions et transferts de charges		HC	137 270.65	316 746.01	
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)		HD	2 986 802.49	6 322 309.31	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)		HE	3 703 363.46	4 044 309.76	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *		HF	783 650.65	1 257 195.06	
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions		HG	13 709.00	114 089.00	
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)		HH	4 500 723.11	5 415 593.82	
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)			HI	(1513920.62)	906 715.49	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)			HJ			
Impôts sur les bénéfices * (X)			HK	23 242 848.00	7 145 055.00	
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)			HL	4477634954.37	3929958528.26	
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)			HM	4371825587.42	3901178864.30	
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)			HN	105809366.95	28779663.96	
RENVOIS	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme		HO		
	(2)	Dont	produits de locations immobilières	HY		
			produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IG	8 388 702.01	3 646 080.00
	(3)	Dont	- Crédit-bail mobilier *	HP		
			- Crédit-bail immobilier	HQ		
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)		IH	3 547 272.00	2 248 493.00
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées		IJ		
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées		IK		
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art.238 bis du C.G.I.)		HX	580 114.60	475 147.00
	(6ter)	Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)		RC		
		Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)		RD		
	(9)	Dont transferts de charges		A1	17182881.32	18752713.76
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)		A2		
		Dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG-CRDS A5				
	(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)		A3		
	(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)		A4		
	(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles :	facultatives A6	obligatoires A9		
	Dont cotisations facultatives Madelin A7		Dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite A8			
(7)	joindre en annexe : Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le		Exercice N			
			Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels		
	Amendes fiscales sociales		23 924.00			
	Pénalités		5 000.00			
	Dons		580 115.00			
	Trop perçus paies		2 265 296.82	1 895 488.49		
	Coûts Salaires		666 869.00	559 390.00		
(8)	Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :		Exercice N			
			Charges antérieures	Produits antérieurs		
	Charges sociales			6 136 181.00		
	Créances Clients		3 547 272.00	252 392.01		
	Ristournes Clients			2 000 129.00		

ADECCO FRANCE
Société par actions simplifiée au capital de 89.471.753,50€
Siège social : 2, rue Henri Legay 69626 Villeurbanne
998 823 504 R.C.S. Lyon

ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS

CLOS LE 31 DECEMBRE 2021

L'annexe fait partie intégrante des comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2021, tels qu'ils ont été arrêtés par le Président.

Ils présentent un total bilan de 2 401 722 K€ et un résultat se traduisant par un bénéfice de 105 809 K€.

99

Contenu

1. EVENEMENTS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE	4
2. EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE	4
3. REGLES COMPTABLES ET METHODES D'EVALUATION	4
3.1. ACTIF IMMOBILISE	5
3.1.1. IMMOBILISATIONS INCORPORELLES.....	5
3.1.2. IMMOBILISATIONS CORPORELLES	5
3.1.3. AMORTISSEMENTS.....	5
3.1.4. DEPRECIATION.....	6
3.1.5. IMMOBILISATIONS FINANCIERES.....	6
3.2. CREANCES ET DETTES.....	7
3.3. INDEMNITES DE FIN DE CARRIERE	7
3.4. RISQUES LIES AUX REGLEMENTATIONS SOCIALES ET FISCALES	7
3.5. RECONNAISSANCE DU CHIFFRE D'AFFAIRES.....	8
4. COMPLEMENTS D'INFORMATIONS RELATIFS AU BILAN.....	8
4.1. IMMOBILISATIONS ET AMORTISSEMENTS	8
4.1.1. INCORPORELLES ET CORPORELLES.....	8
4.1.2. AMORTISSEMENTS.....	9
4.1.3. IMMOBILISATIONS FINANCIERES.....	9
4.2. DEPRECIATIONS DES ELEMENTS D'ACTIF	10
4.3. ANALYSE ET ECHEANCE DES CREANCES	10
4.4. PRODUITS A RECEVOIR.....	10
4.5. CHARGES CONSTATEES D'AVANCE	11
4.6. CAPITAUX PROPRES.....	11
4.7. PROVISIONS REGLEMENTEES	11
4.8. PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	11
4.9. ANALYSE ET ECHEANCE DES DETTES	13
4.10. CHARGES A PAYER.....	14
4.11. PRODUITS CONSTATES D'AVANCE.....	14
5. COMPLEMENTS D'INFORMATIONS RELATIFS AU COMPTE DE RESULTAT.....	14
5.1. VENTILATION DU CHIFFRE D'AFFAIRES.....	14
5.2. TRANSFERT DE CHARGES	14
5.3. RESULTAT EXCEPTIONNEL	14
5.4. VENTILATION DE L'IMPOT SUR LES SOCIETES ENTRE RESULTAT COURANT ET RESULTAT EXCEPTIONNEL	15

6. AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS	15
6.1. ENGAGEMENTS	15
6.1.1. ENGAGEMENTS REÇUS.....	15
6.1.2. ENGAGEMENTS RECIPROQUES.....	15
6.2. ELEMENTS RELATIFS A LA FISCALITE.....	15
6.2.1. CREDIT D'IMPOT POUR LA COMPETITIVITE ET L'EMPLOI (CICE)	15
6.2.2. INTEGRATION FISCALE.....	15
6.2.3. SITUATION FISCALE LATENTE	16
6.3. ELEMENTS SOCIAUX	16
6.3.1. EFFECTIF MOYEN ET VENTILATION PAR CATEGORIE (CDI ET CDD).....	16
6.3.2. REMUNERATIONS DES MEMBRES DU COMITE DE DIRECTION	16

1. Evènements significatifs de l'exercice

Dans le cadre de l'épidémie du virus Covid-19, déclarée au début de l'année 2020, la Société a continué d'être pleinement engagée dans l'effort de prévention visant à stopper l'épidémie Covid-19 en appliquant les règles sanitaires édictées par le Gouvernement. La priorité est d'assurer la sécurité des employés et partenaires de la Société face à cette épidémie. La Société a mis en place les mesures du Plan de Continuation d'Activité The Adecco Group, afin de préserver au mieux son activité et ses intérêts économiques. Le Plan de Continuation d'Activité a pour vocation de prévenir la vulnérabilité et de maintenir en priorité les fonctions essentielles au fonctionnement de la société, dont la défaillance serait de nature non seulement à affecter sa performance économique, mais également tout ou partie de l'activité de ses clients et de ses fournisseurs.

Cette crise sanitaire a eu un impact défavorable sur les résultats 2021 de la Société, mais cette dernière a eu recours à l'activité partielle dans les conditions prévues par le Gouvernement lorsque cela était nécessaire afin de préserver l'emploi et les ressources de l'entreprise. La continuité de l'activité de la Société n'est nullement remise en cause du fait de cette crise sanitaire.

2. Evènements postérieurs à la Clôture

Entre le 31 décembre 2021, date de clôture de l'exercice et la date d'arrêtés des comptes est survenue la crise Ukrainienne. Les impacts sur l'activités restent pour le moment limités. Cette crise ne remet pas en cause la continuité d'exploitation.

3. Règles comptables et méthodes d'évaluation

Les règlements ANC n° 2015-06 et n°2016-7 du 23 novembre 2015 relatifs au nouveau plan comptable général réorganisant à droit constant l'ensemble des textes comptables sont désormais applicables. Ces règlements remplacent le règlement ANC n° 2014-03 du 5 juin 2014 et tous les autres règlements publiés depuis 1999. Ils constituent ainsi la nouvelle référence comptable pour l'élaboration des comptes annuels de toutes les entités tenues d'établir des comptes. Le règlement N° 2019-02 du 07 juin 2019 modifiant le règlement ANC N° 2014-03 relatif au plan comptable général concernant les documents de synthèse des moyennes entreprises est désormais applicable.

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels et aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices.

Les comptes ont été préparés en application du principe de continuité d'exploitation, assuré en complément par le soutien apporté par la société Adecco Group AG jusqu'à fin mai 2022.

La règle d'évaluation utilisée pour établir ces comptes est celle des coûts historiques.

L'ensemble des informations données ci-après est exprimé en milliers d'euros, sauf indication contraire.

Par application de l'article L.233-17 du Code de Commerce, la société utilise l'exemption d'établir des comptes consolidés, dans la mesure où elle est elle-même intégrée globalement dans les comptes consolidés d'Adecco Group AG, société tête de groupe domiciliée à CH-8008 Zurich Suisse.

Changement de méthode d'évaluation et de présentation : aucun changement de méthode notable n'est intervenu au cours de l'exercice.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

3.1. Actif immobilisé

Les immobilisations sont comptabilisées à leur coût d'acquisition ou d'apport.

Le coût d'acquisition comprend le prix d'achat y compris les droits d'importation et taxes non remboursables ainsi que toute dépense directement attribuable à la préparation de l'actif en vue de l'utilisation envisagée (droits d'enregistrement, coût des avantages du personnel lié à la mise en place et à la préparation, frais d'installation et montage...).

3.1.1. Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles comprennent :

- Immobilisations acquises séparément ou dans le cadre d'un regroupement d'entreprises :

Les immobilisations incorporelles acquises séparément sont enregistrées au bilan à leur coût historique. Les actifs incorporels relevant de cette catégorie sont :

- Fonds de commerce et droits au bail (origine acquisition),
- Malis de fusion (origine TUP, fusions...),
- Logiciels (origine acquisition).

En l'absence de limite prévisible à la durée des avantages économiques attendus par notre entité, la durée d'utilisation de notre fonds de commerce est non limitée et le fonds commercial ne fait pas l'objet d'amortissement. En l'absence d'amortissement, un test de dépréciation annuel est réalisé conformément au règlement ANC n°2015-06 du 23 novembre 2015 entré en vigueur au 1^{er} janvier 2016.

- Immobilisations générées en interne :

Les coûts de développement liés à des logiciels générés en interne pour les besoins de l'exploitation sont comptabilisés à l'actif en immobilisations incorporelles, dans la mesure où ils répondent aux critères prévus à l'article 311-3 du règlement CRC 2004-6, abrogé et repris par le règlement ANC 2014-03.

3.1.2. Immobilisations corporelles

Il s'agit des dépenses encourues qui satisfont aux critères suivants :

- Le bien est détenu par l'entité soit pour être utilisé dans la production ou la fourniture de biens ou de services, soit pour être loué à des tiers, soit à des fins administratives,
- La durée d'utilisation prévisionnelle excède un exercice,
- La dépense réalisée générera des avantages économiques futurs à l'entité.

NB : les dépenses de valeur inférieure au seuil fiscal (500€) sont enregistrées en charges sur la période.

3.1.3. Amortissements

Les durées d'amortissement sont les suivantes :

	Durée d'utilisation
Immobilisations incorporelles	
Logiciels	3 à 5 ans
Immobilisations corporelles	
Constructions	20 ans
Agencements et aménagements	7 ans
Matériel de transport	4 ans
Matériel de bureau et mobilier	3 à 10 ans
Matériel informatique	3 ans

Les amortissements sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée d'utilisation estimée du bien. Les possibilités fiscales d'amortissements complémentaires sont constatées en amortissements dérogatoires.

3.1.4. Dépréciation

Conformément au règlement CRC 2002-10, lorsqu'il existe un indice quelconque montrant qu'un actif a pu perdre notablement de sa valeur, un test de dépréciation est effectué. La valeur nette comptable de l'actif est alors comparée à sa valeur actuelle.

La valeur actuelle est la plus élevée entre la valeur vénale et la valeur d'usage. La valeur vénale est le montant qui peut être obtenu de la vente d'un actif lors d'une transaction dans des conditions de concurrence normale entre des parties bien informées et consentantes, diminué des coûts de sortie.

La valeur d'usage est la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs estimés, attendus de l'utilisation continue d'un actif et de sa sortie à la fin de sa durée d'utilité. La valeur d'usage est déterminée à partir des flux de trésorerie estimés sur la base de plan ou budget établis sur 5 ans maximum, les flux étant au-delà extrapolés par l'application d'un taux de croissance constant ou décroissant, et actualisés en retenant des taux de marché à long terme avant impôts qui reflètent les estimations du marché de la valeur temps de l'argent et les risques spécifiques des actifs.

Pour le calcul de la valeur d'usage, une valeur terminale égale à l'actualisation à l'infini d'un flux annuel normatif est ajoutée à la valeur des flux futurs attendus.

3.1.5. Immobilisations financières

- Titres de participation

Les titres de participations sont enregistrés au coût d'acquisition, augmenté des coûts directement rattachables.

Les titres de participation sont évalués au coût d'acquisition et ramenés à la valeur recouvrable lorsque cette dernière est inférieure au coût d'acquisition. La valeur recouvrable est considérée principalement par rapport à la valeur des capitaux propres des sociétés concernées, corrigée le cas échéant des plus-values latentes et de leur capacité bénéficiaire immédiate ou à terme ou par rapport à la valeur d'usage calculée sur les flux de trésorerie futurs. Un test de dépréciation sur les titres de participation détenus par Adecco France a été effectué au cours de l'exercice.

- Test de dépréciation des titres de participation

Au 31 décembre 2021, la Société a procédé aux tests de valeur individuels de ses titres de participation afin de s'assurer que leurs valeurs recouvrables excédaient leurs valeurs nettes comptables, y compris les éventuels bonis de fusion.

Pour les participations les plus récentes, les valeurs de fonds de commerce acquis entrent également dans cette analyse.

- Présentation des hypothèses-clés utilisées pour la détermination des valeurs recouvrables

Pour les titres de participation dont la valeur brute comptable est inférieure à un million d'euros au 31 décembre 2021, le test consiste à comparer cette valeur brute au montant des capitaux propres de la participation détenue.

Pour les titres d'une valeur brute comptable excède un million d'euros, la Société a comparé valeur comptable et valeur d'utilité.

La valeur d'utilité est déterminée par actualisation des flux de trésorerie futurs de la participation, en utilisant des projections sur les cinq prochaines années, cohérentes avec le plan interne du Groupe.

La valeur d'utilité est principalement déterminée par la valeur terminale qui est particulièrement sensible aux changements des hypothèses suivantes : taux d'actualisation, taux de croissance long terme et taux de marge sur résultat d'exploitation.

Le taux d'actualisation est basé sur le calcul du Coût Moyen Pondéré du Capital (CMPC), calculé au niveau du Groupe, en prenant en compte le taux de rendement sans risque et la prime de risque du marché.

- Autres immobilisations financières

Les autres immobilisations financières sont évaluées à leur valeur initiale.

En cas d'indice de perte de valeur, un test de dépréciation est réalisé permettant l'appréciation de la comptabilisation d'une provision ou l'ajustement des provisions constituées.

Les prêts représentant les versements effectués dans le cadre de la participation des employés à l'effort de construction font l'objet d'une provision correspondant au risque de non-recouvrement.

3.2. Créances et dettes

Les créances et dettes sont évaluées pour leur valeur nominale (coût historique).

Les créances sont provisionnées lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable. L'identification des créances douteuses ainsi que le montant des provisions correspondantes sont fondées sur l'expérience historique des pertes définitives sur créances, l'analyse par ancienneté des comptes clients ainsi que des risques de crédit qui s'y rapportent.

3.3. Indemnités de fin de carrière

A son départ à la retraite, le personnel de la société perçoit des indemnités de fin de carrière selon les règles définies dans la convention collective applicable aux salariés permanents des entreprises de travail temporaire.

La société a adopté la méthode préférentielle préconisée par l'article 335-1 du Plan Comptable Général et l'avis n°00-0A du 6 juillet 2000 du Comité d'urgence du CNC qui consiste à reconnaître une provision au bilan pour l'intégralité des engagements envers le personnel.

Pour l'évaluation de ces régimes à prestations définies, les engagements sont déterminés à la clôture selon la méthode des unités de crédit projetées avec salaire de fin de carrière. Le montant comptabilisé au bilan correspond au montant actualisé de l'obligation, diminué du coût des services passés non comptabilisés et net des actifs du régime utilisable pour couvrir l'obligation.

Les changements liés aux modifications périodiques des hypothèses actuarielles relevant de la situation financière et économique générale ou aux conditions démographiques (changement dans le taux d'actualisation, augmentation annuelle des salaires, rendement des actifs, durée d'activité, etc...) sont immédiatement constatés en résultat.

Des explications sur les modalités de calcul de cette provision et notamment sur les hypothèses actuarielles retenues figurent dans la rubrique provisions.

La société Adecco France comptabilise également une provision pour les indemnités de retraite des salariés titulaires de contrats de travail à durée indéterminée intérimaires (CDI TT). La société applique le barème légal pour le calcul de cette provision.

3.4. Risques liés aux réglementations sociales et fiscales

Du fait de son activité, la société s'expose à des réglementations diverses, notamment en matière fiscale et sociale. Ces risques liés aux réglementations peuvent le cas échéant donner lieu à des litiges avec des tiers. Ces risques et/ou litiges sont susceptibles de faire l'objet de provisions, estimées de façon individuelle, en fonction des informations et

analyses disponibles à la date d'arrêté des comptes et de la réglementation en vigueur. Ces provisions sont ajustées ou reprises en fonction de l'évolution des risques et/ou litiges, de leur matérialisation ou, le cas échéant, de leur prescription.

3.5. Reconnaissance du chiffre d'affaires

Les produits des activités ordinaires correspondent à la juste valeur de la contrepartie reçue ou à recevoir au titre des services vendus dans le cadre habituel des activités de la société.

Les ventes de services sont comptabilisées au cours de la période durant laquelle les services sont rendus, en fonction du degré d'avancement de la transaction évalué sur la base des services fournis, rapporté au total des services à fournir, et lorsque le recouvrement des créances afférentes est probable.

4. Compléments d'informations relatifs au bilan

4.1. Immobilisations et amortissements

4.1.1. Incorporelles et corporelles

(en k€)	Valeur brute au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Virements de poste à poste	Valeur brute à la fin de l'exercice
Logiciels	96 547	2 481	18 176	4 259	85 111
Fonds commercial et droit au bail	291 137	0	162	0	290 975
Autres immobilisations incorporelles	470	0	61	0	409
Immobilisations incorporelles en cours	4 259	1 226	0	-4 259	1 226
Total des immobilisations incorporelles	392 413	3 707	18 399	0	377 721
Terrains	143		20		123
Constructions	1 018		64		954
Installations et agencements	37 335	3 404	1 903	0	38 835
Matériel et mobilier informatique	11 758	122	2 325	229	9 784
Matériel de transport	0				0
Immobilisations en cours	350	0	0	-229	121
Total des immobilisations corporelles	50 603	3 526	4 312	0	49 817
TOTAL GENERAL	443 016	7 233	22 711	0	427 538

Le poste fonds commercial et droit au bail se compose des montants suivants :

(Valeur brute en k€)	31/12/2021	31/12/2020
Droit au bail	1 420	1 461
Fonds de commerce Adia	282 788	282 788
Fonds de commerce Ecco TT	2 475	2 475
Mali de fusion Temporest	1 184	1 184
Mali de fusion Heraclès	2 577	2 577
Interey (Renault Flins)	515	515
Fonds de commerce autres	137	137
total fonds de commerce	289 677	289 677
TOTAL GENERAL	291 097	291 138

4.1.2. Amortissements

(en k€)	Cumulés au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Cumulés à la fin de l'exercice
Logiciels	93 771	5 443	18 254	80 960
Fonds commercial et droit au bail	0			0
Autres immobilisations incorporelles	0			0
Immobilisations incorporelles en cours	0			0
Total des immobilisations incorporelles	93 771	5 443	18 254	80 960
Terrains	0			0
Constructions	1 018		64	954
Installations et agencements	24 680	3 218	1 432	26 466
Matériel et mobilier informatique	9 435	906	2 308	8 033
Matériel de transport	0			0
Immobilisations en cours	0			0
Total des immobilisations corporelles	35 133	4 124	3 804	35 453
TOTAL GENERAL	128 904	9 567	22 058	116 413

4.1.3. Immobilisations financières

(en k€)	Valeur brute au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Virements de poste à poste	Valeur brute à la fin de l'exercice
Participations	221 849	15 000	0	0	236 849
Créances rattachées à des participations	0	0	0	0	0
Autres titres immobilisés	0	0	0	0	0
Prêts et autres immobilisations financières	65 610	8 984	468	0	74 126
Total des immobilisations financières	287 459	23 984	468	0	310 975

(1) dont malis de fusion sur actifs financiers 25 000 K€.

(en k€)	SIREN	Capital	Réserves et report à nouveau (1)	Quote-part du capital détenu en %	Valeur comptable des titres détenus		Prêts & avances consentis par la société et non	Cautions et avals donnés	Chiffre d'affaires du dernier exercice écoulé	Bénéfice (ou perte) du dernier exercice clos	Dividendes encaissés par la société au cours de l'exercice
					Brute	Nette					
MODIS	353150261	17 126	35 168	100,00%	69 658	69 658	0	0	187 476	10 185	0
HUMANDO	401015938	132	13 293	86,27%	936	936	0	0	45 286	718	0
ADECCO MONACO	354039182	152	1 012	99,99%	423	423	0	0	7 749	-35	0
ADECCO DFA	330930546	200	16 891	100,00%	721	721	0	0	39 067	1 343	0
LHH	480833193	4 437	22 548	100,00%	136 831	128 831	0	0	67 280	-5 697	0
ADECCO REUNION	338844236	183	12 132	100,00%	10 391	10 391	0	0	21 959	923	0
ADECCO A DOMICILE	451865299	3 400	1 118	88,24%	3 000	3 000	0	0	0	51	0
ADECCO TRAINING	343009866	1 858	12 016	74,52%	2 352	2 352	0	0	61 226	3 460	0
ADECCO MEDICAL	354039182	6 925	3 472	100,00%	7 198	4 076	0	0	180 810	5 380	0
Total des filiales		34 413	117 650		231 510	220 388	0	0	610 853	16 329	0
GROUPE ID'EES (2)	353801053	4 491	12 620	23,21%	3 638	3 638	0	0	37 677	1 741	0
BADENOCH & CLARK	612027557	1 841	5 578	20,00%	1 309	1 309	0	0	20 286	3 013	0
JANUS	480833193	169	3 373	34,01%	200	200	0	0	17 724	221	0
ADECCO CENTRE DE FORMATION D'APPRENTIS	852739473	392	55	49,00%	192	192	0	0	100	20	0
Total des participations		6 893	21 626		5 339	5 339	0	0	75 787	4 995	0
TOTAL RENSEIGNEMENTS DETAILLES		41 306	139 276		236 848	225 726	0	0	686 640	21 324	0
Filiales non reprises		0	0	0,00%	0	0	0	0	0	0	0
Participations non reprises		0	0	0,00%	0	0	0	0	0	0	0
TOTAL RENSEIGNEMENTS GLOBAUX		0	0		0	0	0	0	0	0	0
TOTAL GENERAL		41 306	139 276		236 848	225 726	0	0	686 640	21 324	0

(1) dont réserves, report à nouveau, prime d'émission et de fusion, avant affectation des résultats.

(2) les données reprises pour cette société correspondent aux données consolidées du 31 décembre 2020

4.2. Dépréciations des éléments d'actif

(en k€)	Valeur au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	virements de poste à poste	Valeur à la fin de l'exercice
Logiciels	0	0	0	0	0
Fonds commercial et droit au bail	175 351	0	223	0	175 128
Autres immobilisations incorporelles	0	0	0	0	0
Immobilisations incorporelles en cours	0	0	0	0	0
Total des immobilisations incorporelles	175 351	0	223	0	175 128
Terrains	0	0	0	0	0
Constructions	0	0	0	0	0
Installations et agencements	0	0	0	0	0
Matériel et mobilier informatique	0	0	0	0	0
Immobilisations en cours	0	0	0	0	0
Total des immobilisations corporelles	0	0	0	0	0
Participations	11 122	0	0	0	11 122
Créances rattachées à des participations	0	0	0	0	0
Autres titres immobilisés	0	0	0	0	0
Prêts et autres immobilisations financières	132	17	101	0	48
Total des immobilisations financières	11 254	17	101	0	11 170
Créances clients et comptes rattachés	19 137	816	4 152	0	15 801
Autres créances	2 571	0	0	0	2 571
TOTAL GENERAL	208 313	833	4 476	0	204 670

4.3. Analyse et échéance des créances

(en k€)	Montant brut	Échéance à 1 an au plus	Échéance à plus d'1 an
Créances de l'actif immobilisé	74 127	2 730	71 397
Créances de l'actif circulant	1 981 812	1 981 812	
Charges constatées d'avance	1 057	1 057	
TOTAL GENERAL	2 056 996	1 985 599	71 397

4.4. Produits à recevoir

(en k€)	31/12/2021	31/12/2020
Créances rattachées à des participations		
Créances clients et comptes rattachés	75 067	81 851
Autres créances :		
<i>Fournisseurs</i>	7 915	229
<i>Créances fiscales et sociales</i>	41	4 182
<i>Créances financières</i>	2 915	385
<i>Autres produits à recevoir</i>	1 264	1 414
TOTAL GENERAL	87 203	88 061

4.5. Charges constatées d'avance

(en k€)	31/12/2021	31/12/2020
Charges d'exploitation	1 057	1 013
TOTAL GENERAL	1 057	1 013

4.6. Capitaux propres

Au 31 décembre 2021, le capital social entièrement libéré s'élève 89 471 754 € divisé en 23 421 925 actions d'une valeur nominale de 3,82 €.

Actionnaires	Nombre d'actions	Valeur nominale (en €)	%
ADECCO HOLDING France	23 421 925	3,82	100,00%
TOTAL GENERAL	23 421 925	4	100,00%

Suite à la décision de l'associé unique du 25 juin 2021, le bénéfice de l'exercice clos au 31-12-20 a été affecté pour 28 779 663 € au report à nouveau.

(en k€)	Capital	Prime d'apport et de fusion	Réserve(s)	Report à nouveau	Résultat de l'exercice	Capitaux propres
Capitaux propres au début de l'exercice	89 472	86 841	8 947	949 530	28 780	1 163 569
Dotations à la réserve légale	0	0	0	0	0	0
Distribution de dividendes	0	0	0	0	0	0
Dotations report à nouveau	0	0	0	28 780	-28 780	0
Résultat de l'exercice	0	0	0	0	105 809	105 809
Amortissement dérogatoire	0	0	0	0	0	0
Autres	0	0	0	0	0	0
Capitaux propres à la fin de l'exercice	89 472	86 841	8 947	978 309	105 809	1 269 379

4.7. Provisions réglementées

Néant.

4.8. Provisions pour risques et charges

(en k€)	Valeur brute au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions		Valeur brute à la fin de l'exercice
			Avec objet	Sans objet	
Provisions pour litiges	2 991	1 578	1 052	758	2 759
Risques liés aux réglementations sociales et fiscales ⁽¹⁾	37 762	8 512	0	20 382	25 891
Autres provisions	4 284		2 216		2 069
Total provisions pour risques	45 037	10 090	3 268	21 140	30 719
Provisions pour retraites	29 302	5 248	147	2 377	32 026
Provisions pour restructuration	844	114	485		473
Provisions pour locaux inoccupés	114	14	58		70
Autres provisions	284	0		274	10
Total provisions pour charges	30 545	5 375	689	2 651	32 579
TOTAL GENERAL	75 582	15 465	3 957	23 792	63 298
Exploitation		15 465	3 957	23 792	
Financier		0	0	0	
Exceptionnel		0	0	0	
TOTAL GENERAL		15 465	3 957	23 792	

(1) Cf. paragraphe 3.4. Risques liés aux réglementations sociales et fiscales.

Méthodes d'évaluation des provisions pour risques et charges :

- Indemnités de départ à la retraite :

Les indemnités susceptibles d'être versées par la société au personnel lors de son départ à la retraite ont fait l'objet d'une provision prenant en compte les hypothèses suivantes :

- Taux d'actualisation (0,90%).
- Taux de charges sociales (45%).
- Table de survie en activité INSEE F2015-2017.
- Age de départ à la retraite :

<i>Année de naissance</i>	Cadres	Non Cadres
Avant 1960	62,00	62,00
1960	62,25	62,25
1961	62,50	62,50
1962	62,75	62,75
1963	63,00	63,00
1964	63,25	63,00
1965	63,50	63,00
1966	63,75	63,00
1967	64,00	63,00
1968	64,25	63,00
1969	64,50	63,00
1970	64,75	63,00
1971	65,00	63,00
1972	65,00	63,00
1973 et +	65,00	63,00

- Taux d'évolution annuelle des salaires :

<i>Evolution annuelle des rémunérations</i>	Taux annuel d'évolution
Moins de 29 ans	2,50%
30 – 39 ans	2,00%
40 – 49 ans	1,90%
50 - 59 ans	1,90%
Plus de 60 ans	1,90%

- Rotation de personnel :

<i>Taux de rotation du personnel</i>	Taux de rotation annuel
Moins de 29 ans	20,00%
30 – 39 ans	10,00%
40 – 49 ans	7,00%
50 - 59 ans	5,00%
Plus de 60 ans	0,00%

Le taux de rotation du personnel est déterminé en prenant en compte les départs à l'initiative du salarié et de l'employeur conformément à la méthode retenue par le groupe.

- Provisions pour restructuration

Dans le cadre défini par les règles comptables (CNC avis 2000-01), ces provisions sont déterminées en fonction du plan de restructuration élaboré par l'entité. Les provisions prennent en compte :

- Les sites affectés,
- La localisation, la fonction et le nombre approximatif de salariés concernés,
- Les dépenses qui seront engagées (salaires, congés payés, indemnités conventionnelles de licenciement, ...),
- La date de mise en œuvre.

- Provisions pour risques liés aux réglementations sociales et fiscales

Cf. paragraphe 3.4 des règles et méthodes comptables.

4.9. Analyse et échéance des dettes

<i>(en k€)</i>	Montant brut	Échéance à 1 an au plus	1 à 5 ans	Échéance à plus de 5 ans
Dettes financières	10 815	10 815	0	0
Dettes d'exploitation	1 057 414	1 057 414	0	0
Produits constatés d'avance	816	816	0	0
TOTAL GENERAL	1 069 045	1 069 045	0	0

4.10. Charges à payer

(en k€)	31/12/2021	31/12/2020
Dettes financières	0	0
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	28 035	36 118
Dettes fiscales et sociales	163 609	168 736
Autres dettes	57 025	51 551
TOTAL GENERAL	248 669	256 406

4.11. Produits constatés d'avance

(en k€)	31/12/2021	31/12/2020
Produits d'exploitation	816	555
TOTAL GENERAL	816	555

5. Compléments d'informations relatifs au compte de résultat

5.1. Ventilation du chiffre d'affaires

(en k€)	31/12/2021	31/12/2020
Travail temporaire - France	4 369 873	3 838 068
Placement - France	37 065	27 917
Travail temporaire - Etranger	4 427	3 636
Placement - Etranger		
TOTAL GENERAL	4 411 365	3 869 621

5.2. Transfert de charges

Les transferts de charges s'élèvent au 31 décembre 2021 à 17 183 K€ et correspondent principalement à des salaires et charges sociales liées à la formation professionnelle.

5.3. Résultat exceptionnel

La ventilation des principales rubriques est présentée dans le compte de résultat.

Le résultat exceptionnel 2021 est une charge de 1 514 K€. Il se compose essentiellement :

- de remboursement de coûts salariaux pour (477) K€,
- de la valeur nette comptable des immobilisations incorporelles, corporelles et financières sorties au cours de l'exercice pour (711)K€,
- de dons (580)K€

5.4. Ventilation de l'impôt sur les sociétés entre résultat courant et résultat exceptionnel

(en k€)	Résultat Courant	Résultat Exceptionnel	Total
Résultat avant impôts et participation des salariés	130 566	-1 514	129 052
Participation des salariés			0
Impôts (Crédit d'Impôts compris)	23 243		23 243
Résultat net après impôts et participation	107 323	-1 514	105 809

6. Autres éléments d'informations

6.1. Engagements

6.1.1. Engagements reçus

Garantie financière dans le cadre de l'article L 1251-14 du code du travail à hauteur de 307 336 K€.

Garantie financière de la société générale au profit de M.DREYFUS pour un montant de 305 K€.

Garantie financière de la société générale au titre de contrat de location pour un montant de 27 K€.

6.1.2. Engagements réciproques

Néant

6.1.3. Engagements donnés

Garantie maison mère au profit de Adecco Outsourcing pour un montant de 100 K€.

6.2. Eléments relatifs à la fiscalité

6.2.1. Crédit d'Impôt pour la Compétitivité et l'Emploi (CICE)

Le CICE a été supprimé le 31 décembre 2018 au profit d'une baisse des cotisations patronales à compter du 1er janvier 2019. Les sociétés détenant des créances de CICE à cette date pourront les utiliser pour payer leur impôt pendant 3 ans à compter de la date d'origine de la créance. A la fin de ce délai, les crédits non utilisés seront remboursés.

Jusqu'au 31 décembre 2018, conformément à la note d'information de l'ANC du 28 février 2013 et au communiqué CNCC du 23 mai 2013, le CICE était comptabilisé en diminution de la rubrique Charges de Personnel et a été imputé sur l'impôt sur les sociétés au titre de l'exercice si la société était fiscalement bénéficiaire.

6.2.2. Intégration fiscale

La société fait partie du groupe d'intégration fiscale dont la société mère est Adecco Holding France. La convention d'intégration fiscale signée avec cette société prévoit que l'économie d'impôt éventuellement réalisée est comptabilisée par la société mère, à charge par elle, de la restituer à sa filiale lorsque la situation fiscale de celle-ci redevient bénéficiaire. Dans ces conditions, la société comptabilise, dans tous les cas de figure, l'impôt qui serait dû comme en l'absence d'intégration fiscale.

La société est soumise à ce régime d'intégration fiscale depuis le 19/08/2003. Elle ne dispose pas de déficits reportables au 31/12/2021.

6.2.3. Situation fiscale latente

Le tableau ci-dessous indique l'allègement (colonne créances) ou l'accroissement (colonne dettes) de la charge fiscale future.

	31/12/2020		Variations		31/12/2021	
	Créances	Dettes	Augmentations	Diminutions	Créances	Dettes
<i>(Montants de base - en k€)</i>						
Participation des salariés	0	0	0	0	0	0
Charges à payer non déductibles	20 305	0	8 156	20 305	8 156	0
Provisions réglementées	0	0	0	0	0	0
Indemnités de congés payés	66 406	0	62 585	66 406	62 585	0
Indemnités de fins de carrière et assimilées	29 302	0	5 248	2 523	32 027	0
Autres provisions non déductibles	231 009	0	8 640	23 423	216 225	0
Déficit reportable	23 017	0		23 017	0	0
TOTAL GENERAL	370 039	0	84 628	135 674	318 993	0

L'allègement de la dette future d'impôt est de 87 723 K€.

6.3. Eléments sociaux

6.3.1. Effectif moyen et ventilation par catégorie (CDI et CDD)

Le nombre moyen de salariés employés au cours de l'exercice est égal à la moyenne arithmétique des effectifs à la fin de chaque trimestre de l'année civile ou de l'exercice comptable et liés à l'entreprise par un contrat de travail.

Ne seront pas pris en compte l'effectif employé à temps partiel par référence à la durée conventionnelle ou légale du travail ainsi que l'effectif tenant compte du personnel mis à disposition (personnel intérimaire, personne détaché).

	31/12/2021	31/12/2020
Ingénieurs et cadres	1 407	1 369
Agents de maîtrise, techniciens et employés	2 585	2 335
Intérimaires	106 471	91 584
TOTAL GENERAL	110 463	95 288

6.3.2. Rémunérations des membres du comité de direction

La rémunération des membres du comité de direction n'est pas fournie car cela conduirait à donner une information de nature individuelle.

Gérald Jasmin





Adecco France
Exercice clos le 31 décembre 2021

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

ERNST & YOUNG et Autres



Adecco France

Exercice clos le 31 décembre 2021

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

A l'Associé Unique de la société Adecco France,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par décision de l'associé unique, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société Adecco France relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2021, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

■ Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

■ Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le Code de commerce et par le Code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2021 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de Covid-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Votre société détient des actifs incorporels tels que décrits dans la note 4.1.1 « Immobilisations et amortissements » de l'annexe aux comptes annuels. Comme indiqué dans le paragraphe 3.1.4 « Dépréciation » de la note 3 « Règles comptables et méthodes d'évaluation » de l'annexe aux comptes annuels, un test de dépréciation est effectué annuellement pour tout actif ne faisant pas l'objet d'amortissement ; ce test consiste à comparer la valeur nette comptable de cet actif à sa valeur actuelle. Nos travaux ont consisté à revoir les données et les hypothèses retenues sur lesquelles se fonde ce test de dépréciation et à apprécier le caractère raisonnable des hypothèses retenues.

Le paragraphe 3.1.5 « Immobilisations financières » de la note 3 « Règles comptables et méthodes d'évaluation » de l'annexe aux comptes annuels indique que les titres de participation détenus par votre société sont enregistrés au coût d'acquisition, augmenté des coûts directement rattachables. Ces titres sont ramenés à leur valeur recouvrable dès lors que cette dernière est inférieure au coût d'acquisition, augmenté des coûts directement rattachables. Par ailleurs, cette note de l'annexe indique qu'un test de dépréciation a été mené au cours de l'exercice, dont les conclusions sont indiquées dans la note 4.2 « Dépréciation des éléments d'actif » de l'annexe aux comptes annuels. Nos travaux ont consisté à revoir les données et les hypothèses sur lesquelles se fonde ce test de dépréciation, en particulier les flux de trésorerie retenus par votre société, et à apprécier le caractère raisonnable des hypothèses retenues.

Votre société constitue des provisions pour couvrir les risques et les charges liés à ses activités telles que décrites dans la note 3.4 « Risques liés aux réglementations sociales et fiscales » de l'annexe aux comptes annuels. Notre appréciation des provisions ainsi constituées, estimées en fonction des informations et des analyses disponibles à date d'arrêté des comptes et de la réglementation en vigueur, est fondée sur une prise de connaissance et sur des tests de procédures suivies par la direction pour procéder à ces estimations. Nous avons procédé à l'appréciation du caractère raisonnable des hypothèses retenues et des estimations qui en résultent.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés à l'associé unique.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D. 441-6 du Code de commerce.

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 823-10-1 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- ▶ il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- ▶ il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- ▶ il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- ▶ il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- ▶ il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Lyon, le 20 mai 2022

Le Commissaire aux Comptes
ERNST & YOUNG et Autres

Marc-André Audisio

Désignation de l'entreprise : SAS ADECCO FRANCE		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois : 12						
Adresse de l'entreprise : 2 RUE HENRI LEGAY 69100 VILLEURBANNE		Durée de l'exercice précédent : 12						
Numéro SIRET* : 9 9 8 8 2 3 5 0 4 3 1 7 8 2			Néant <input type="checkbox"/> *					
		Exercice N clos le, 31/12/2021	N-1 31/12/2020					
		Brut 1	Amortissements, provisions 2					
		Net 3	Net 4					
Capital souscrit non appelé (I)		AA						
ACTIF IMMOBILISÉ*	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB	AC				
		Frais de développement *	CX	CQ				
		Concessions, brevets et droits similaires	AF	AG	85111697.15	80960045.47	4 151 651.68	2 775 736.41
		Fonds commercial (1)	AH	AI	290975086.70	175127857.32	115847229.38	115786249.77
		Autres immobilisations incorporelles	AJ	AK	1 634 399.62		1 634 399.62	4 728 440.94
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL	AM				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN	AO	123 492.85		123 492.85	143 387.45
		Constructions	AP	AQ	953 930.40	953 930.40		
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	AS				
		Autres immobilisations corporelles	AT	AU	48618624.22	34499099.76	14119524.46	14977462.16
		Immobilisations en cours	AV	AW	120 788.11		120 788.11	349 879.85
		Avances et acomptes	AX	AY				
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS	CT				
		Autres participations	CU	CV	236848483.60	11 122 000.00	225726483.60	210726483.60
		Créances rattachées à des participations	BB	BC				
		Autres titres immobilisés	BD	BE				
		Prêts	BF	BG	45595509.85		45595509.85	36884553.53
Autres immobilisations financières*		BH	BI	28531451.11	48 493.84	28482957.27	28593768.15	
TOTAL (II)		BJ	BK	738513463.61	302711426.79	435802036.82	414965961.86	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL	BM				
		En cours de production de biens	BN	BO				
		En cours de production de services	BP	BQ				
		Produits intermédiaires et finis	BR	BS				
		Marchandises	BT	BU				
	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	BW	634 695.65		634 695.65	1 191 263.74	
	CRÉANCES	Clients et comptes rattachés (3)*	BX	BY	864361119.13	15801762.94	848559356.19	835207936.37
		Autres créances (3)	BZ	CA	1117450700.39	2 571 347.87	1114879352.52	1002544531.31
		Capital souscrit et appelé, non versé	CB	CC				
	DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD	CE				
Disponibilités		CF	CG	789 432.98		789 432.98	738 999.71	
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3)*	CH	CI	1 056 927.73		1 056 927.73	1 012 633.85	
	TOTAL (III)	CJ	CK	1984292875.88	18373110.81	1965919765.07	1840695364.98	
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW						
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM						
	Ecart de conversion actif* (VI)	CN						
TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)		CO	1A	2722806339.49	321084537.60	2401721801.89	2255661326.84	
Renvois : (1) Dont droit au bail :	1 298 338.41	(2) part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :	CP		(3) Part à plus d'un an	CR		
Clause de réserve de propriété :*	Immobilisations :	Stocks :			Créances :			

Désignation de l'entreprise <u>SAS ADECCO FRANCE</u>			Néant <input type="checkbox"/> *	
			Exercice N	Exercice N - 1
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 89 471 753.50)	DA	89 471 753.50	89 471 753.50
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB	86 840 877.80	86 840 877.80
	Ecarts de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence <input type="checkbox"/> EK)	DC		
	Réserve légale (3)	DD	8 947 176.33	8 947 176.33
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours <input type="checkbox"/> B1)	DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* <input type="checkbox"/> EJ)	DG		
	Report à nouveau	DH	978309455.91	949529791.95
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	105809366.95	28779663.96
	Subventions d'investissement	DJ		
	Provisions réglementées *	DK		
	TOTAL (I)	DL	1269378630.49	1163569263.54
	Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM	
Avances conditionnées		DN		
TOTAL (II)		DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP	60746820.83	70169452.34
	Provisions pour charges	DQ	2 551 361.75	5 412 588.10
	TOTAL (III)	DR	63298182.58	75582040.44
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS		
	Autres emprunts obligataires	DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	10814876.47	11391696.46
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs <input type="checkbox"/> EI)	DV		42 674.60
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	49215134.48	53430812.12
	Dettes fiscales et sociales	DY	755708103.30	739000185.91
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ	5 961 793.52	9 073 018.06
	Autres dettes	EA	246528793.65	203016953.51
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB	816 287.40	554 682.20
TOTAL (IV)	EC	1069044988.82	1016510022.86	
Ecarts de conversion passif*	(V) ED			
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	2401721801.89	2255661326.84	
REINVOIS	(1) Écart de réévaluation incorporé au capital	IB		
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Écart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	1C		
		1D		
		1E		
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF		
(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	1069044988.82	1016510022.86	
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH		11391696.46	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

		Exercice N			Exercice (N - 1)			
		France	Exportations et livraisons intracommunautaires	Total				
Désignation de l'entreprise : SAS ADECCO FRANCE					Néant <input type="checkbox"/> *			
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA	FB	FC				
	Production vendue { biens * services *	FD	FE	FF				
		FG	4406938240.26	FH	4 426 623.74	FI	4 411 364 864.00	3869621271.58
	Chiffres d'affaires nets *	FJ	4406938240.26	FK	4 426 623.74	FL	4 411 364 864.00	3869621271.58
	Production stockée*			FM				
	Production immobilisée*			FN				
	Subventions d'exploitation			FO	5 311 552.90	1 983 952.41		
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges* (9)			FP	49322372.96	45520908.49		
	Autres produits (1) (11)			FQ	5 567 201.45	5 493 873.62		
	Total des produits d'exploitation (2) (I)				FR	4471565991.31	3922620006.10	
	CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*			FS			
Variation de stock (marchandises)*				FT				
Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*				FU				
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*				FV				
Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*				FW	336683313.46	301596698.63		
Impôts, taxes et versements assimilés*				FX	122250097.02	141777637.69		
Salaires et traitements*				FY	2963827199.48	2664117266.47		
Charges sociales (10)				FZ	808180012.58	657807854.49		
DOTATIONS D'EXPLOITATION		Sur immobilisations { - dotations aux amortissements* - dotations aux provisions*			GA	9 566 499.78	10343986.73	
					GB		1 103 500.00	
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*			GC	585 492.70	19137282.97	
		Pour risques et charges : dotations aux provisions			GD	15451306.97	17735627.67	
Autres charges (12)				GE	84066155.78	74340684.48		
Total des charges d'exploitation (4) (II)				GF	4340610077.77	3887960539.13		
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)				GG	130955913.54	34659466.97		
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée*		(III)	GH				
	Perte supportée ou bénéfice transféré*		(IV)	GI				
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)			GJ				
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)			GK				
	Autres intérêts et produits assimilés (5)			GL	2 981 370.15	408 903.23		
	Reprises sur provisions et transferts de charges			GM	100 790.42	607 309.62		
	Différences positives de change			GN				
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement			GO				
	Total des produits financiers (V)				GP	3 082 160.57	1 016 212.85	
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*			GQ	17 219.32	7 903.90		
	Intérêts et charges assimilées (6)			GR	3 454 723.70	649 772.44		
	Différences négatives de change			GS	(4.48)	0.01		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement			GT				
	Total des charges financières (VI)				GU	3 471 938.54	657 676.35	
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)				GV	(389 777.97)	358 536.50		
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)				GW	130566135.57	35018003.47		

(RENVOIS : voir tableau n° 2053) * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise SAS ADECCO FRANCE			Néant <input type="checkbox"/> *			
			Exercice N	Exercice N - 1		
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion		HA	2 736 780.14	5 947 593.30	
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *		HB	112 751.70	57 970.00	
	Reprises sur provisions et transferts de charges		HC	137 270.65	316 746.01	
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)		HD	2 986 802.49	6 322 309.31	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)		HE	3 703 363.46	4 044 309.76	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *		HF	783 650.65	1 257 195.06	
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions		HG	13 709.00	114 089.00	
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)		HH	4 500 723.11	5 415 593.82	
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)			HI	(1513920.62)	906 715.49	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)			HJ			
Impôts sur les bénéfices * (X)			HK	23 242 848.00	7 145 055.00	
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)			HL	4477634954.37	3929958528.26	
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)			HM	4371825587.42	3901178864.30	
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)			HN	105809366.95	28779663.96	
RENVOIS	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme		HO		
	(2)	Dont	produits de locations immobilières	HY		
			produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IG	8 388 702.01	3 646 080.00
	(3)	Dont	- Crédit-bail mobilier *	HP		
			- Crédit-bail immobilier	HQ		
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)		IH	3 547 272.00	2 248 493.00
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées		IJ		
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées		IK		
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art.238 bis du C.G.I.)		HX	580 114.60	475 147.00
	(6ter)	Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)		RC		
		Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)		RD		
	(9)	Dont transferts de charges		A1	17182881.32	18752713.76
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)		A2		
		Dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG-CRDS A5				
	(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)		A3		
	(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)		A4		
(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles :	facultatives A6	obligatoires A9			
		Dont cotisations facultatives Madelin A7	Dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite A8			
(7)	joindre en annexe : Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le		Exercice N			
			Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels		
	Amendes fiscales sociales		23 924.00			
	Pénalités		5 000.00			
	Dons		580 115.00			
	Trop perçus paies		2 265 296.82	1 895 488.49		
	Coûts Salaires		666 869.00	559 390.00		
(8)	Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :		Exercice N			
			Charges antérieures	Produits antérieurs		
	Charges sociales			6 136 181.00		
	Créances Clients		3 547 272.00	252 392.01		
	Ristournes Clients			2 000 129.00		

ADECCO FRANCE
Société par actions simplifiée au capital de 89.471.753,50€
Siège social : 2, rue Henri Legay 69626 Villeurbanne
998 823 504 R.C.S. Lyon

ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS

CLOS LE 31 DECEMBRE 2021

L'annexe fait partie intégrante des comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2021, tels qu'ils ont été arrêtés par le Président.

Ils présentent un total bilan de 2 401 722 K€ et un résultat se traduisant par un bénéfice de 105 809 K€.

Contenu

<u>1. EVENEMENTS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE</u>	<u>4</u>
<u>2. EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE</u>	<u>4</u>
<u>3. REGLES COMPTABLES ET METHODES D'EVALUATION</u>	<u>4</u>
3.1. ACTIF IMMOBILISE	5
3.1.1. IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	5
3.1.2. IMMOBILISATIONS CORPORELLES	5
3.1.3. AMORTISSEMENTS	5
3.1.4. DEPRECIATION	6
3.1.5. IMMOBILISATIONS FINANCIERES	6
3.2. CREANCES ET DETTES	7
3.3. INDEMNITES DE FIN DE CARRIERE	7
3.4. RISQUES LIES AUX REGLEMENTATIONS SOCIALES ET FISCALES	7
3.5. RECONNAISSANCE DU CHIFFRE D'AFFAIRES	8
<u>4. COMPLEMENTS D'INFORMATIONS RELATIFS AU BILAN</u>	<u>8</u>
4.1. IMMOBILISATIONS ET AMORTISSEMENTS	8
4.1.1. INCORPORELLES ET CORPORELLES	8
4.1.2. AMORTISSEMENTS	9
4.1.3. IMMOBILISATIONS FINANCIERES	9
4.2. DEPRECIATIONS DES ELEMENTS D'ACTIF	10
4.3. ANALYSE ET ECHEANCE DES CREANCES	10
4.4. PRODUITS A RECEVOIR	10
4.5. CHARGES CONSTATEES D'AVANCE	11
4.6. CAPITAUX PROPRES	11
4.7. PROVISIONS REGLEMENTEES	11
4.8. PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	11
4.9. ANALYSE ET ECHEANCE DES DETTES	13
4.10. CHARGES A PAYER	14
4.11. PRODUITS CONSTATES D'AVANCE	14
<u>5. COMPLEMENTS D'INFORMATIONS RELATIFS AU COMPTE DE RESULTAT</u>	<u>14</u>
5.1. VENTILATION DU CHIFFRE D'AFFAIRES	14
5.2. TRANSFERT DE CHARGES	14
5.3. RESULTAT EXCEPTIONNEL	14
5.4. VENTILATION DE L'IMPOT SUR LES SOCIETES ENTRE RESULTAT COURANT ET RESULTAT EXCEPTIONNEL	15

6.	AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS	15
6.1.	ENGAGEMENTS	15
6.1.1.	ENGAGEMENTS REÇUS	15
6.1.2.	ENGAGEMENTS RECIPROQUES	15
6.2.	ELEMENTS RELATIFS A LA FISCALITE	15
6.2.1.	CREDIT D'IMPOT POUR LA COMPETITIVITE ET L'EMPLOI (CICE)	15
6.2.2.	INTEGRATION FISCALE	15
6.2.3.	SITUATION FISCALE LATENTE	16
6.3.	ELEMENTS SOCIAUX	16
6.3.1.	EFFECTIF MOYEN ET VENTILATION PAR CATEGORIE (CDI ET CDD)	16
6.3.2.	REMUNERATIONS DES MEMBRES DU COMITE DE DIRECTION	16

1. Evènements significatifs de l'exercice

Dans le cadre de l'épidémie du virus Covid-19, déclarée au début de l'année 2020, la Société a continué d'être pleinement engagée dans l'effort de prévention visant à stopper l'épidémie Covid-19 en appliquant les règles sanitaires édictées par le Gouvernement. La priorité est d'assurer la sécurité des employés et partenaires de la Société face à cette épidémie. La Société a mis en place les mesures du Plan de Continuation d'Activité The Adecco Group, afin de préserver au mieux son activité et ses intérêts économiques. Le Plan de Continuation d'Activité a pour vocation de prévenir la vulnérabilité et de maintenir en priorité les fonctions essentielles au fonctionnement de la société, dont la défaillance serait de nature non seulement à affecter sa performance économique, mais également tout ou partie de l'activité de ses clients et de ses fournisseurs.

Cette crise sanitaire a eu un impact défavorable sur les résultats 2021 de la Société, mais cette dernière a eu recours à l'activité partielle dans les conditions prévues par le Gouvernement lorsque cela était nécessaire afin de préserver l'emploi et les ressources de l'entreprise. La continuité de l'activité de la Société n'est nullement remise en cause du fait de cette crise sanitaire.

2. Evènements postérieurs à la Clôture

Entre le 31 décembre 2021, date de clôture de l'exercice et la date d'arrêté des comptes est survenue la crise Ukrainienne. Les impacts sur l'activités restent pour le moment limités. Cette crise ne remet pas en cause la continuité d'exploitation.

3. Règles comptables et méthodes d'évaluation

Les règlements ANC n° 2015-06 et n°2016-7 du 23 novembre 2015 relatifs au nouveau plan comptable général réorganisant à droit constant l'ensemble des textes comptables sont désormais applicables. Ces règlements remplacent le règlement ANC n° 2014-03 du 5 juin 2014 et tous les autres règlements publiés depuis 1999. Ils constituent ainsi la nouvelle référence comptable pour l'élaboration des comptes annuels de toutes les entités tenues d'établir des comptes. Le règlement N° 2019-02 du 07 juin 2019 modifiant le règlement ANC N° 2014-03 relatif au plan comptable général concernant les documents de synthèse des moyennes entreprises est désormais applicable.

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels et aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices.

Les comptes ont été préparés en application du principe de continuité d'exploitation, assuré en complément par le soutien apporté par la société Adecco Group AG jusqu'à fin mai 2022.

La règle d'évaluation utilisée pour établir ces comptes est celle des coûts historiques.

L'ensemble des informations données ci-après est exprimé en milliers d'euros, sauf indication contraire.

Par application de l'article L.233-17 du Code de Commerce, la société utilise l'exemption d'établir des comptes consolidés, dans la mesure où elle est elle-même intégrée globalement dans les comptes consolidés d'Adecco Group AG, société tête de groupe domiciliée à CH-8008 Zurich Suisse.

Changement de méthode d'évaluation et de présentation : aucun changement de méthode notable n'est intervenu au cours de l'exercice.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

3.1. Actif immobilisé

Les immobilisations sont comptabilisées à leur coût d'acquisition ou d'apport.

Le coût d'acquisition comprend le prix d'achat y compris les droits d'importation et taxes non remboursables ainsi que toute dépense directement attribuable à la préparation de l'actif en vue de l'utilisation envisagée (droits d'enregistrement, coût des avantages du personnel lié à la mise en place et à la préparation, frais d'installation et montage...).

3.1.1. Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles comprennent :

- Immobilisations acquises séparément ou dans le cadre d'un regroupement d'entreprises :

Les immobilisations incorporelles acquises séparément sont enregistrées au bilan à leur coût historique. Les actifs incorporels relevant de cette catégorie sont :

- Fonds de commerce et droits au bail (origine acquisition),
- Malis de fusion (origine TUP, fusions...),
- Logiciels (origine acquisition).

En l'absence de limite prévisible à la durée des avantages économiques attendus par notre entité, la durée d'utilisation de notre fonds de commerce est non limitée et le fonds commercial ne fait pas l'objet d'amortissement. En l'absence d'amortissement, un test de dépréciation annuel est réalisé conformément au règlement ANC n°2015-06 du 23 novembre 2015 entré en vigueur au 1^{er} janvier 2016.

- Immobilisations générées en interne :

Les coûts de développement liés à des logiciels générés en interne pour les besoins de l'exploitation sont comptabilisés à l'actif en immobilisations incorporelles, dans la mesure où ils répondent aux critères prévus à l'article 311-3 du règlement CRC 2004-6, abrogé et repris par le règlement ANC 2014-03.

3.1.2. Immobilisations corporelles

Il s'agit des dépenses encourues qui satisfont aux critères suivants :

- Le bien est détenu par l'entité soit pour être utilisé dans la production ou la fourniture de biens ou de services, soit pour être loué à des tiers, soit à des fins administratives,
- La durée d'utilisation prévisionnelle excède un exercice,
- La dépense réalisée générera des avantages économiques futurs à l'entité.

NB : les dépenses de valeur inférieure au seuil fiscal (500€) sont enregistrées en charges sur la période.

3.1.3. Amortissements

Les durées d'amortissement sont les suivantes :

	Durée d'utilisation
Immobilisations incorporelles	
Logiciels	3 à 5 ans
Immobilisations corporelles	
Constructions	20 ans
Agencements et aménagements	7 ans
Matériel de transport	4 ans
Matériel de bureau et mobilier	3 à 10 ans
Matériel informatique	3 ans

Les amortissements sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée d'utilisation estimée du bien. Les possibilités fiscales d'amortissements complémentaires sont constatées en amortissements dérogatoires.

3.1.4. Dépréciation

Conformément au règlement CRC 2002-10, lorsqu'il existe un indice quelconque montrant qu'un actif a pu perdre notablement de sa valeur, un test de dépréciation est effectué. La valeur nette comptable de l'actif est alors comparée à sa valeur actuelle.

La valeur actuelle est la plus élevée entre la valeur vénale et la valeur d'usage. La valeur vénale est le montant qui peut être obtenu de la vente d'un actif lors d'une transaction dans des conditions de concurrence normale entre des parties bien informées et consentantes, diminué des coûts de sortie.

La valeur d'usage est la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs estimés, attendus de l'utilisation continue d'un actif et de sa sortie à la fin de sa durée d'utilité. La valeur d'usage est déterminée à partir des flux de trésorerie estimés sur la base de plan ou budget établis sur 5 ans maximum, les flux étant au-delà extrapolés par l'application d'un taux de croissance constant ou décroissant, et actualisés en retenant des taux de marché à long terme avant impôts qui reflètent les estimations du marché de la valeur temps de l'argent et les risques spécifiques des actifs.

Pour le calcul de la valeur d'usage, une valeur terminale égale à l'actualisation à l'infini d'un flux annuel normatif est ajoutée à la valeur des flux futurs attendus.

3.1.5. Immobilisations financières

- Titres de participation

Les titres de participations sont enregistrés au coût d'acquisition, augmenté des coûts directement rattachables.

Les titres de participation sont évalués au coût d'acquisition et ramenés à la valeur recouvrable lorsque cette dernière est inférieure au coût d'acquisition. La valeur recouvrable est considérée principalement par rapport à la valeur des capitaux propres des sociétés concernées, corrigée le cas échéant des plus-values latentes et de leur capacité bénéficiaire immédiate ou à terme ou par rapport à la valeur d'usage calculée sur les flux de trésorerie futurs. Un test de dépréciation sur les titres de participation détenus par Adecco France a été effectué au cours de l'exercice.

- Test de dépréciation des titres de participation

Au 31 décembre 2021, la Société a procédé aux tests de valeur individuels de ses titres de participation afin de s'assurer que leurs valeurs recouvrables excédaient leurs valeurs nettes comptables, y compris les éventuels bonis de fusion.

Pour les participations les plus récentes, les valeurs de fonds de commerce acquis entrent également dans cette analyse.

- Présentation des hypothèses-clés utilisées pour la détermination des valeurs recouvrables

Pour les titres de participation dont la valeur brute comptable est inférieure à un million d'euros au 31 décembre 2021, le test consiste à comparer cette valeur brute au montant des capitaux propres de la participation détenue.

Pour les titres d'une valeur brute comptable excède un million d'euros, la Société a comparé valeur comptable et valeur d'utilité.

La valeur d'utilité est déterminée par actualisation des flux de trésorerie futurs de la participation, en utilisant des projections sur les cinq prochaines années, cohérentes avec le plan interne du Groupe.

La valeur d'utilité est principalement déterminée par la valeur terminale qui est particulièrement sensible aux changements des hypothèses suivantes : taux d'actualisation, taux de croissance long terme et taux de marge sur résultat d'exploitation.

Le taux d'actualisation est basé sur le calcul du Coût Moyen Pondéré du Capital (CMPC), calculé au niveau du Groupe, en prenant en compte le taux de rendement sans risque et la prime de risque du marché.

- Autres immobilisations financières

Les autres immobilisations financières sont évaluées à leur valeur initiale.

En cas d'indice de perte de valeur, un test de dépréciation est réalisé permettant l'appréciation de la comptabilisation d'une provision ou l'ajustement des provisions constituées.

Les prêts représentant les versements effectués dans le cadre de la participation des employeurs à l'effort de construction font l'objet d'une provision correspondant au risque de non-recouvrement.

3.2. Créances et dettes

Les créances et dettes sont évaluées pour leur valeur nominale (coût historique).

Les créances sont provisionnées lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable. L'identification des créances douteuses ainsi que le montant des provisions correspondantes sont fondées sur l'expérience historique des pertes définitives sur créances, l'analyse par ancienneté des comptes clients ainsi que des risques de crédit qui s'y rapportent.

3.3. Indemnités de fin de carrière

A son départ à la retraite, le personnel de la société perçoit des indemnités de fin de carrière selon les règles définies dans la convention collective applicable aux salariés permanents des entreprises de travail temporaire.

La société a adopté la méthode préférentielle préconisée par l'article 335-1 du Plan Comptable Général et l'avis n°00-0A du 6 juillet 2000 du Comité d'urgence du CNC qui consiste à reconnaître une provision au bilan pour l'intégralité des engagements envers le personnel.

Pour l'évaluation de ces régimes à prestations définies, les engagements sont déterminés à la clôture selon la méthode des unités de crédit projetées avec salaire de fin de carrière. Le montant comptabilisé au bilan correspond au montant actualisé de l'obligation, diminué du coût des services passés non comptabilisés et net des actifs du régime utilisable pour couvrir l'obligation.

Les changements liés aux modifications périodiques des hypothèses actuarielles relevant de la situation financière et économique générale ou aux conditions démographiques (changement dans le taux d'actualisation, augmentation annuelle des salaires, rendement des actifs, durée d'activité, etc...) sont immédiatement constatés en résultat.

Des explications sur les modalités de calcul de cette provision et notamment sur les hypothèses actuarielles retenues figurent dans la rubrique provisions.

La société Adecco France comptabilise également une provision pour les indemnités de retraite des salariés titulaires de contrats de travail à durée indéterminée intérimaires (CDI TT). La société applique le barème légal pour le calcul de cette provision.

3.4. Risques liés aux réglementations sociales et fiscales

Du fait de son activité, la société s'expose à des réglementations diverses, notamment en matières fiscale et sociale. Ces risques liés aux réglementations peuvent le cas échéant donner lieu à des litiges avec des tiers. Ces risques et/ou litiges sont susceptibles de faire l'objet de provisions, estimées de façon individuelle, en fonction des informations et

analyses disponibles à la date d'arrêté des comptes et de la réglementation en vigueur. Ces provisions sont ajustées ou reprises en fonction de l'évolution des risques et/ou litiges, de leur matérialisation ou, le cas échéant, de leur prescription.

3.5. Reconnaissance du chiffre d'affaires

Les produits des activités ordinaires correspondent à la juste valeur de la contrepartie reçue ou à recevoir au titre des services vendus dans le cadre habituel des activités de la société.

Les ventes de services sont comptabilisées au cours de la période durant laquelle les services sont rendus, en fonction du degré d'avancement de la transaction évalué sur la base des services fournis, rapporté au total des services à fournir, et lorsque le recouvrement des créances afférentes est probable.

4. Compléments d'informations relatifs au bilan

4.1. Immobilisations et amortissements

4.1.1. Incorporelles et corporelles

(en k€)	Valeur brute au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Virements de poste à poste	Valeur brute à la fin de l'exercice
Logiciels	96 547	2 481	18 176	4 259	85 111
Fonds commercial et droit au bail	291 137	0	162	0	290 975
Autres immobilisations incorporelles	470	0	61	0	409
Immobilisations incorporelles en cours	4 259	1 226	0	-4 259	1 226
Total des immobilisations incorporelles	392 413	3 707	18 399	0	377 721
Terrains	143		20		123
Constructions	1 018		64		954
Installations et agencements	37 335	3 404	1 903	0	38 835
Matériel et mobilier informatique	11 758	122	2 325	229	9 784
Matériel de transport	0				0
Immobilisations en cours	350	0	0	-229	121
Total des immobilisations corporelles	50 603	3 526	4 312	0	49 817
TOTAL GENERAL	443 016	7 233	22 711	0	427 538

Le poste fonds commercial et droit au bail se compose des montants suivants :

(Valeur brute en k€)	31/12/2021	31/12/2020
Droit au bail	1 420	1 461
Fonds de commerce Adia	282 788	282 788
Fonds de commerce Ecco TT	2 475	2 475
Mali de fusion Temporest	1 184	1 184
Mali de fusion Heraclès	2 577	2 577
Interey (Renault Flins)	515	515
Fonds de commerce autres	137	137
total fonds de commerce	289 677	289 677
TOTAL GENERAL	291 097	291 138

4.1.2. Amortissements

(en k€)	Cumulés au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Cumulés à la fin de l'exercice
Logiciels	93 771	5 443	18 254	80 960
Fonds commercial et droit au bail	0			0
Autres immobilisations incorporelles	0			0
Immobilisations incorporelles en cours	0			0
Total des immobilisations incorporelles	93 771	5 443	18 254	80 960
Terrains	0			0
Constructions	1 018		64	954
Installations et agencements	24 680	3 218	1 432	26 466
Matériel et mobilier informatique	9 435	906	2 308	8 033
Matériel de transport	0			0
Immobilisations en cours	0			0
Total des immobilisations corporelles	35 133	4 124	3 804	35 453
TOTAL GENERAL	128 904	9 567	22 058	116 413

4.1.3. Immobilisations financières

(en k€)	Valeur brute au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Virements de poste à poste	Valeur brute à la fin de l'exercice
Participations	221 849	15 000	0	0	236 849
Créances rattachées à des participations	0	0	0	0	0
Autres titres immobilisés	0	0	0	0	0
Prêts et autres immobilisations financières	65 610	8 984	468	0	74 126
Total des immobilisations financières	287 459	23 984	468	0	310 975

(1) dont malis de fusion sur actifs financiers 25 000 K€.

(en k€)	SIREN	Capital	Reserves et report à nouveau (1)	Quote-part du capital détenu en %	Valeur comptable des titres détenus		Prêts & avances consentis par la société et non	Cautions et avals donnés	Chiffre d'affaires du dernier exercice écoulé	Bénéfice (ou perte) du dernier exercice clos	Dividendes encaissés par la société au cours de l'exercice
					Brute	Nette					
MODIS	353150261	17 126	35 168	100,00%	69 658	69 658	0	0	187 476	10 185	0
HUMANDO	401015938	132	13 293	86,27%	936	936	0	0	45 286	718	0
ADECCO MONACO	354039182	152	1 012	99,99%	423	423	0	0	7 749	-35	0
ADECCO DFA	330930546	200	16 891	100,00%	721	721	0	0	39 067	1 343	0
LHH	480833193	4 437	22 548	100,00%	136 831	128 831	0	0	67 280	-5 697	0
ADECCO REUNION	338844236	183	12 132	100,00%	10 391	10 391	0	0	21 959	923	0
ADECCO A DOMICILE	451865299	3 400	1 118	88,24%	3 000	3 000	0	0	0	51	0
ADECCO TRAINING	343009866	1 858	12 016	74,52%	2 352	2 352	0	0	61 226	3 460	0
ADECCO MEDICAL	354039182	6 925	3 472	100,00%	7 198	4 076	0	0	180 810	5 380	0
Total des filiales		34 413	117 650		231 510	220 388	0	0	610 853	16 329	0
GROUPE ID'EES (2)	353801053	4 491	12 620	23,21%	3 638	3 638	0	0	37 677	1 741	0
BADENOCH & CLARK	612027557	1 841	5 578	20,00%	1 309	1 309	0	0	20 286	3 013	0
JANUS	480833193	169	3 373	34,01%	200	200	0	0	17 724	221	0
ADECCO CENTRE DE FORMATION D'APPRENTIS	852739473	392	55	49,00%	192	192	0	0	100	20	0
Total des participations		6 893	21 626		5 339	5 339	0	0	75 787	4 995	0
TOTAL RENSEIGNEMENTS DETAILLES		41 306	139 276		236 848	225 726	0	0	686 640	21 324	0
Filiales non reprises		0	0	0,00%	0	0	0	0	0	0	0
Participations non reprises		0	0	0,00%	0	0	0	0	0	0	0
TOTAL RENSEIGNEMENTS GLOBAUX		0	0		0	0	0	0	0	0	0
TOTAL GENERAL		41 306	139 276		236 848	225 726	0	0	686 640	21 324	0

(1) dont réserves, report à nouveau, prime d'émission et de fusion, avant affectation des résultats.

(2) les données reprises pour cette société correspondent aux données consolidées du 31 décembre 2020

4.2. Dépréciations des éléments d'actif

(en k€)	Valeur au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	virements de poste à poste	Valeur à la fin de l'exercice
Logiciels	0	0	0	0	0
Fonds commercial et droit au bail	175 351	0	223	0	175 128
Autres immobilisations incorporelles	0	0	0	0	0
Immobilisations incorporelles en cours	0	0	0	0	0
Total des immobilisations incorporelles	175 351	0	223	0	175 128
Terrains	0	0	0	0	0
Constructions	0	0	0	0	0
Installations et agencements	0	0	0	0	0
Matériel et mobilier informatique	0	0	0	0	0
Immobilisations en cours	0	0	0	0	0
Total des immobilisations corporelles	0	0	0	0	0
Participations	11 122	0	0	0	11 122
Créances rattachées à des participations	0	0	0	0	0
Autres titres immobilisés	0	0	0	0	0
Prêts et autres immobilisations financières	132	17	101	0	48
Total des immobilisations financières	11 254	17	101	0	11 170
Créances clients et comptes rattachés	19 137	816	4 152	0	15 801
Autres créances	2 571	0	0	0	2 571
TOTAL GENERAL	208 313	833	4 476	0	204 670

4.3. Analyse et échéance des créances

(en k€)	Montant brut	Échéance à 1 an au plus	Échéance à plus d'1 an
Créances de l'actif immobilisé	74 127	2 730	71 397
Créances de l'actif circulant	1 981 812	1 981 812	
Charges constatées d'avance	1 057	1 057	
TOTAL GENERAL	2 056 996	1 985 599	71 397

4.4. Produits à recevoir

(en k€)	31/12/2021	31/12/2020
Créances rattachées à des participations		
Créances clients et comptes rattachés	75 067	81 851
Autres créances :		
<i>Fournisseurs</i>	7 915	229
<i>Créances fiscales et sociales</i>	41	4 182
<i>Créances financières</i>	2 915	385
<i>Autres produits à recevoir</i>	1 264	1 414
TOTAL GENERAL	87 203	88 061

4.5. Charges constatées d'avance

(en k€)	31/12/2021	31/12/2020
Charges d'exploitation	1 057	1 013
TOTAL GENERAL	1 057	1 013

4.6. Capitaux propres

Au 31 décembre 2021, le capital social entièrement libéré s'élève 89 471 754 € divisé en 23 421 925 actions d'une valeur nominale de 3,82 €.

Actionnaires	Nombre d'actions	Valeur nominale (en €)	%
ADECCO HOLDING France	23 421 925	3,82	100,00%
TOTAL GENERAL	23 421 925	4	100,00%

Suite à la décision de l'associé unique du 25 juin 2021, le bénéfice de l'exercice clos au 31-12-20 a été affecté pour 28 779 663 € au report à nouveau.

(en k€)	Capital	Prime d'apport et de fusion	Réserve(s)	Report à nouveau	Résultat de l'exercice	Capitaux propres
Capitaux propres au début de l'exercice	89 472	86 841	8 947	949 530	28 780	1 163 569
Dotations à la réserve légale	0	0	0	0	0	0
Distribution de dividendes	0	0	0	0	0	0
Dotations report à nouveau	0	0	0	28 780	-28 780	0
Résultat de l'exercice	0	0	0		105 809	105 809
Amortissement dérogatoire	0	0	0	0	0	0
Autres	0	0	0	0	0	0
Capitaux propres à la fin de l'exercice	89 472	86 841	8 947	978 309	105 809	1 269 379

4.7. Provisions réglementées

Néant.

4.8. Provisions pour risques et charges

(en k€)	Valeur brute au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions		Valeur brute à la fin de l'exercice
			Avec objet	Sans objet	
Provisions pour litiges	2 991	1 578	1 052	758	2 759
Risques liés aux réglementations sociales et fiscales ⁽¹⁾	37 762	8 512	0	20 382	25 891
Autres provisions	4 284		2 216		2 069
Total provisions pour risques	45 037	10 090	3 268	21 140	30 719
Provisions pour retraites	29 302	5 248	147	2 377	32 026
Provisions pour restructuration	844	114	485		473
Provisions pour locaux inoccupés	114	14	58		70
Autres provisions	284	0		274	10
Total provisions pour charges	30 545	5 375	689	2 651	32 579
TOTAL GENERAL	75 582	15 465	3 957	23 792	63 298
Exploitation		15 465	3 957	23 792	
Financier		0	0	0	
Exceptionnel		0	0	0	
TOTAL GENERAL		15 465	3 957	23 792	

(1) Cf. paragraphe 3.4. Risques liés aux réglementations sociales et fiscales.

Méthodes d'évaluation des provisions pour risques et charges :

- Indemnités de départ à la retraite :

Les indemnités susceptibles d'être versées par la société au personnel lors de son départ à la retraite ont fait l'objet d'une provision prenant en compte les hypothèses suivantes :

- Taux d'actualisation (0,90%).
- Taux de charges sociales (45%).
- Table de survie en activité INSEE F2015-2017.
- Age de départ à la retraite :

Année de naissance	Cadres	Non Cadres
Avant 1960	62,00	62,00
1960	62,25	62,25
1961	62,50	62,50
1962	62,75	62,75
1963	63,00	63,00
1964	63,25	63,00
1965	63,50	63,00
1966	63,75	63,00
1967	64,00	63,00
1968	64,25	63,00
1969	64,50	63,00
1970	64,75	63,00
1971	65,00	63,00
1972	65,00	63,00
1973 et +	65,00	63,00

- Taux d'évolution annuelle des salaires :

<i>Evolution annuelle des rémunérations</i>	Taux annuel d'évolution
Moins de 29 ans	2,50%
30 – 39 ans	2,00%
40 – 49 ans	1,90%
50 - 59 ans	1,90%
Plus de 60 ans	1,90%

- Rotation de personnel :

<i>Taux de rotation du personnel</i>	Taux de rotation annuel
Moins de 29 ans	20,00%
30 – 39 ans	10,00%
40 – 49 ans	7,00%
50 - 59 ans	5,00%
Plus de 60 ans	0,00%

Le taux de rotation du personnel est déterminé en prenant en compte les départs à l'initiative du salarié et de l'employeur conformément à la méthode retenue par le groupe.

- Provisions pour restructuration

Dans le cadre défini par les règles comptables (CNC avis 2000-01), ces provisions sont déterminées en fonction du plan de restructuration élaboré par l'entité. Les provisions prennent en compte :

- Les sites affectés,
- La localisation, la fonction et le nombre approximatif de salariés concernés,
- Les dépenses qui seront engagées (salaires, congés payés, indemnités conventionnelles de licenciement, ...),
- La date de mise en œuvre.

- Provisions pour risques liés aux réglementations sociales et fiscales

Cf. paragraphe 3.4 des règles et méthodes comptables.

4.9. Analyse et échéance des dettes

<i>(en k€)</i>	Montant brut	Échéance à 1 an au plus	1 à 5 ans	Échéance à plus de 5 ans
Dettes financières	10 815	10 815	0	0
Dettes d'exploitation	1 057 414	1 057 414	0	0
Produits constatés d'avance	816	816	0	0
TOTAL GENERAL	1 069 045	1 069 045	0	0

4.10. Charges à payer

(en k€)	31/12/2021	31/12/2020
Dettes financières	0	0
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	28 035	36 118
Dettes fiscales et sociales	163 609	168 736
Autres dettes	57 025	51 551
TOTAL GENERAL	248 669	256 406

4.11. Produits constatés d'avance

(en k€)	31/12/2021	31/12/2020
Produits d'exploitation	816	555
TOTAL GENERAL	816	555

5. Compléments d'informations relatifs au compte de résultat

5.1. Ventilation du chiffre d'affaires

(en k€)	31/12/2021	31/12/2020
Travail temporaire - France	4 369 873	3 838 068
Placement - France	37 065	27 917
Travail temporaire - Etranger	4 427	3 636
Placement - Etranger		
TOTAL GENERAL	4 411 365	3 869 621

5.2. Transfert de charges

Les transferts de charges s'élèvent au 31 décembre 2021 à 17 183 K€ et correspondent principalement à des salaires et charges sociales liées à la formation professionnelle.

5.3. Résultat exceptionnel

La ventilation des principales rubriques est présentée dans le compte de résultat.

Le résultat exceptionnel 2021 est une charge de 1 514 K€. Il se compose essentiellement :

- de remboursement de coûts salariaux pour (477) K€,
- de la valeur nette comptable des immobilisations incorporelles, corporelles et financières sorties au cours de l'exercice pour (711)K€,
- de dons (580)K€

5.4. Ventilation de l'impôt sur les sociétés entre résultat courant et résultat exceptionnel

(en k€)	Résultat Courant	Résultat Exceptionnel	Total
Résultat avant impôts et participation des salariés	130 566	-1 514	129 052
Participation des salariés			0
Impôts (Crédit d'Impôts compris)	23 243		23 243
Résultat net après impôts et participation	107 323	-1 514	105 809

6. Autres éléments d'informations

6.1. Engagements

6.1.1. Engagements reçus

Garantie financière dans le cadre de l'article L 1251-14 du code du travail à hauteur de 307 336 K€.

Garantie financière de la société générale au profit de M.DREYFUS pour un montant de 305 K€.

Garantie financière de la société générale au titre de contrat de location pour un montant de 27 K€.

6.1.2. Engagements réciproques

Néant

6.1.3. Engagements donnés

Garantie maison mère au profit de Adecco Outsourcing pour un montant de 100 K€.

6.2. Eléments relatifs à la fiscalité

6.2.1. Crédit d'Impôt pour la Compétitivité et l'Emploi (CICE)

Le CICE a été supprimé le 31 décembre 2018 au profit d'une baisse des cotisations patronales à compter du 1er janvier 2019. Les sociétés détenant des créances de CICE à cette date pourront les utiliser pour payer leur impôt pendant 3 ans à compter de la date d'origine de la créance. A la fin de ce délai, les crédits non utilisés seront remboursés.

Jusqu'au 31 décembre 2018, conformément à la note d'information de l'ANC du 28 février 2013 et au communiqué CNCC du 23 mai 2013, le CICE était comptabilisé en diminution de la rubrique Charges de Personnel et a été imputé sur l'impôt sur les sociétés au titre de l'exercice si la société était fiscalement bénéficiaire.

6.2.2. Intégration fiscale

La société fait partie du groupe d'intégration fiscale dont la société mère est Adecco Holding France. La convention d'intégration fiscale signée avec cette société prévoit que l'économie d'impôt éventuellement réalisée est comptabilisée par la société mère, à charge par elle, de la restituer à sa filiale lorsque la situation fiscale de celle-ci redevient bénéficiaire. Dans ces conditions, la société comptabilise, dans tous les cas de figure, l'impôt qui serait dû comme en l'absence d'intégration fiscale.

La société est soumise à ce régime d'intégration fiscale depuis le 19/08/2003. Elle ne dispose pas de déficits reportables au 31/12/2021.

6.2.3. Situation fiscale latente

Le tableau ci-dessous indique l'allègement (colonne créances) ou l'accroissement (colonne dettes) de la charge fiscale future.

<i>(Montants de base - en k€)</i>	31/12/2020		Variations		31/12/2021	
	Créances	Dettes	Augmentations	Diminutions	Créances	Dettes
Participation des salariés	0	0	0	0	0	0
Charges à payer non déductibles	20 305	0	8 156	20 305	8 156	0
Provisions réglementées	0	0	0	0	0	0
Indemnités de congés payés	66 406	0	62 585	66 406	62 585	0
Indemnités de fins de carrière et assimilées	29 302	0	5 248	2 523	32 027	0
Autres provisions non déductibles	231 009	0	8 640	23 423	216 225	0
Déficit reportable	23 017	0		23 017	0	0
TOTAL GENERAL	370 039	0	84 628	135 674	318 993	0

L'allègement de la dette future d'impôt est de 87 723 K€.

6.3. Eléments sociaux

6.3.1. Effectif moyen et ventilation par catégorie (CDI et CDD)

Le nombre moyen de salariés employés au cours de l'exercice est égal à la moyenne arithmétique des effectifs à la fin de chaque trimestre de l'année civile ou de l'exercice comptable et liés à l'entreprise par un contrat de travail.

Ne seront pas pris en compte l'effectif employé à temps partiel par référence à la durée conventionnelle ou légale du travail ainsi que l'effectif tenant compte du personnel mis à disposition (personnel intérimaire, personne détaché).

	31/12/2021	31/12/2020
Ingénieurs et cadres	1 407	1 369
Agents de maîtrise, techniciens et employés	2 585	2 335
Intérimaires	106 471	91 584
TOTAL GENERAL	110 463	95 288

6.3.2. Rémunérations des membres du comité de direction

La rémunération des membres du comité de direction n'est pas fournie car cela conduirait à donner une information de nature individuelle.

ADECCO FRANCE
Société par actions simplifiée au capital de 89 471 753,50 €
Siège social : 2, rue Henri Legay — 69100 VILLEURBANNE
998 823 504 R.C.S. LYON

PROCÈS-VERBAL DES DÉCISIONS DE L'ASSOCIÉE UNIQUE
DU 30 JUIN 2022

LA SOUSSIGNEE :

- La société **ADECCO HOLDING FRANCE**, société par actions simplifiée au capital de 602 502 600 €, dont le siège social est situé 2, rue Henri Legay - 69100 VILLEURBANNE, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de LYON sous le numéro 642 033 146, représentée par, M. Gérald JASMIN, en vertu d'un pouvoir du 30 juin 2022,

Agissant en qualité d'associée unique de la Société,

APRES AVOIR PRIS CONNAISSANCE :

- des comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2021 arrêtés par M. Gérald JASMIN en date du 28 avril 2022, Président non associé de la société ADECCO FRANCE, et leurs annexes,
- du rapport de gestion sur les opérations de l'exercice écoulé établi par le Président de la société M. Gérald JASMIN arrêté en date du 28 avril 2022, agissant ès-qualité,
- du rapport du Commissaire aux Comptes sur l'exécution de sa mission.

A PRIS LES DECISIONS SUIVANTES AYANT POUR OBJET :

- Approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2021,
- Approbation des charges non déductibles,
- Affectation du résultat de l'exercice,
- Mention des conventions visées à l'article L. 227-10 du Code de commerce,
- Pouvoirs en vue des formalités.

La société ERNST & YOUNG Commissaire aux Comptes de la société, dûment convoquée, est absente et excusée.

Les représentants du Comité Social et Economique, à savoir :

- Monsieur Arnaud de BRIENNE, dûment convoqué, est présent ;
- Monsieur Sandrine POULAIN, dûment convoquée, est absente.

L'Associé unique, compte tenu des circonstances exceptionnelles liées à l'épidémie du covid-19, rappelle que les présentes délibérations des décisions de l'associé unique se tiennent par téléconférence.

PREMIÈRE DÉCISION

(Approbation des comptes annuels)

L'associée unique, connaissance prise du rapport de gestion du Président et du rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels, approuve, tels qu'ils lui ont été présentés, les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2021 se soldant par un bénéfice de 105 809 367 €, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ces rapports.

En application de l'article 223 quater du Code général des impôts, l'associée unique approuve spécialement les dépenses et charges non déductibles des bénéfices assujettis à l'impôt sur les sociétés, visées à l'article 39-4 du Code général des impôts s'élevant à un montant de 993 630 € donnant lieu au paiement d'un impôt sur les sociétés de 273 258 €.

DEUXIÈME DÉCISION

(Affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2021)

L'associée unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2021 s'élevant à 105 809 367 € en totalité au compte « Report à nouveau ».

Conformément à la loi, l'associée unique constate qu'aucun dividende n'a été distribué au titre des trois exercices précédents.

TROISIÈME DÉCISION

(Mention des conventions réglementées)

L'associée unique prend acte qu'aucune convention nouvelle visée à l'article L. 227-10 du Code de commerce n'est intervenue au cours de l'exercice écoulé.

QUATRIÈME DÉCISION

(Pouvoirs en vue des formalités)

L'associée unique donne tous pouvoirs au porteur d'originaux, de copies ou d'extraits du présent procès-verbal pour remplir toutes formalités de droit.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par l'associée unique.



Pour ADECCO HOLDING FRANCE
M. Gérald JASMIN